

Saint-Cézaire,
le temps d'après
ces jours qui vont
changer notre vie



Christian ZEDET

Elections municipales 2020

AVEC VOUS & POUR VOUS

Sommaire

Editorial :	
Le temps d'après, ces jours qui vont changer notre vie	3
Présentation de Christian ZEDET	4
L'équipe	6
La démocratie participative	10
L'Assemblée citoyenne	11
Comité des Sages	12
Commission d'Ethique	13
Consultations populaires	13
Autres exemples d'actions de "Démocratie participative"	14
Faire de la politique autrement	16
La crise sanitaire du COVID-19	18
Notre campagne	20
Quelques propositions en lien avec nos engagements	22
Quartiers de Saint-Cézaire (découpage)	25
La qualité de vie à Saint-Cézaire	28
Développement durable, penser global, agir local	30
Les élections municipales et communautaires	32
Charte de l'Elu.e local.e	35

Le temps d'après, ces jours qui vont changer notre vie

Mesdames, Messieurs, Chères amies, Chers amis,

C'est un moment si important pour l'avenir de notre village que je ressens une émotion profonde, témoignage de ma sincérité. Nous arrivons au bout de cette incroyable campagne et je veux que chacun d'entre vous soit convaincu de notre détermination, nous n'aurons pas le droit de vous décevoir. Merci encore aux 500 électeurs qui nous ont fait confiance le 15 mars, nous plaçant en tête du scrutin.

Vous avez montré le chemin ce jour-là, vous devez poursuivre sur cette même voie le 28 juin prochain ; mettant ainsi fin à une politique qui ne correspond plus à vos attentes. Notre équipe est jeune, diverse et soudée comme aux premiers jours ; elle est prête à se mettre au travail avec vous.

Il est bon de rappeler brièvement notre vision du village dans les années à venir :

- il revendiquera son identité, assumera son histoire et honorera ceux qui l'ont construit
- il restera tolérant, respectueux et gardera sa liberté de parole,
- il sera celui de tous ses citoyens sans exception, quelles que soient leurs opinions politiques, parce qu'avant tout ce sont des Saint-Cézariens ; rien ne peut se construire sur la haine des autres, personne ne doit se sentir exclu,
- il permettra à chacun de sentir qu'il partage avec ses concitoyens un patrimoine commun,
- il deviendra un modèle de qualité de vie, comment envisager de vivre heureux sans un environnement préservé ?
- il deviendra une référence de démocratie participative car nous y ferons de la politique autrement,
- il se préparera à de nouvelles crises et nous inventerons un concept pour améliorer la sécurité de nos concitoyens, notamment au hameau des Veyans (feux de forêt),
- il se transformera en une commune exemplaire par sa citoyenneté, sa cohésion et sa capacité à protéger son environnement.

Ce 15 mars a changé la donne, modifié les pronostics. Les jours qui ont suivi ont bouleversé notre quotidien et remis en question nos certitudes, faisant vaciller notre pays. Cette fin de campagne est donc différente des autres et nous avons décidé de venir chez vous grâce à ce magazine. Vous pourrez redécouvrir notre équipe, mieux me connaître, vous remémorer notre campagne électorale.

Nous avons souhaité vous fournir certaines informations, comme une analyse des résultats du 1er tour. Puis comment nous organiserons la démocratie participative. Vous y trouverez aussi quelques articles de fond et des flashes de divers projets, liste non exhaustive cf notre programme.

Fidèles à notre ligne de conduite et à nos engagements de campagne, nous n'avons pas cédé aux polémiques. Quel que soit le résultat, nous devons nous donner la main et travailler ensemble dans l'intérêt de notre village.

A Saint-Cézaire, du 15 mars dès 19h30 au 11 mai en passant par le 17 mars à partir de midi, ces jours ont aussi changé notre vie... ils nous ont rapproché et nous ont fait aimer encore plus notre village...

Un village au bout d'une route, il faut y venir, on n'y passe pas comme ça.

Un village provençal, avec sa culture, ses traditions, ses coutumes, un village qui restera un village de gens heureux. Un coin de paradis.



**Rêver l'avenir est nécessaire, le changer est indispensable.
Le 28 juin prochain, accordez-nous votre confiance pour retrouver
notre Saint-Cézaire et nous permettre de travailler ensemble, main
dans la main.**



Présentation de Christian ZEDET

L'élection municipale est celle qui passionne le plus les Français, avec la présidentielle. L'enjeu est d'importance : c'est le choix décisif de la personnalité qui va diriger la commune, la représenter, prendre les décisions majeures, celle vers qui se tourner pour demander de l'aide.

J'ai pu observer que le modèle de gouvernance que nous connaissons depuis de nombreuses années est insatisfaisant parce qu'obsolète. Celui que je propose est démocratique : chaque conseiller municipal, y compris ceux des autres listes, apportera sa pierre à l'édifice et pourra s'investir pour l'intérêt général, aidé par l'assemblée citoyenne.

Une fois ce temps démocratique achevé, nous devons tous être réunis pour notre village.

De nature discrète, en général, pour ce qui me concerne, je me livre avec humilité et sincérité à cet exercice inhabituel de répondre à vos nombreuses questions sur mes parcours professionnels et politiques, et parfois plus personnelles.

Quelques éléments personnels

Je suis né le 2 février 1963 à Dakar, d'un père militaire de carrière dans l'armée de l'air et d'une mère grasse (famille Macario). J'ai donc vécu dans de nombreux pays et villes mais ai passé une partie de mon enfance à Canaux, hameau rural et paisible entre Saint-Vallier et Andon.

Mon parcours universitaire après l'obtention de deux baccalauréats à l'institut Fénélon

- DUT avec option sécurité publique, IUT Hygiène et Sécurité de Marseille.
- Master 1 en Gestion des Risques Professionnels et Technologiques.
- Master 2 en intégrant les risques naturels, sociologiques majeurs et la gestion de crise.

Service national

Après une préparation militaire supérieure, j'intègre l'école d'officier de réserve à Evreux et effectue mon service actif à la base aérienne 116 de Luxeuil, en tant qu'aspirant à l'instruction des nouvelles recrues. Je suis lieutenant de réserve et ai été décoré.

Passions

J'aime vivre proche de la nature et des animaux. Je suis passionné par les voyages ; j'ai visité à ce jour presque tous les pays de l'Union européenne ainsi que le Québec et New-York. Le sport fait partie intégrante de mon quotidien, indispensable pour équilibrer une vie chargée en responsabilités. J'ai eu un niveau national en hand-ball ; je pratique depuis de façon régulière la course à pied et le VTT, de façon plus espacée le tennis et je suis toujours partant pour tout type de challenge.

Parcours professionnel

Pompier volontaire en 1985, je réussis le concours d'officier professionnel en 1987 et intègre le corps des sapeurs-pompiers de Grasse en 1989 en qualité de sous-lieutenant.

Je deviens le chef du centre de secours principal de Grasse en février 1991 et garde le commandement de ce centre ainsi que de la compagnie de Grasse (10 casernes) jusqu'en 2008.

Jean-Pierre Leleux me fera citoyen d'honneur de la ville de Grasse.

A partir de 2001, je deviens adjoint du chef du groupement Ouest (secteurs de Grasse et Cannes réunis) ; je chapeaute les services des ressources humaines, de l'administration générale, du juridique, de la formation, du technique et des bâtiments et prends le grade de commandant.

Aujourd'hui chef du service du développement du volontariat je m'occupe de la carrière de 3500 volontaires de tout le département.

J'assure des permanences opérationnelles sur l'arrondissement de Grasse ; je suis au plus haut niveau de la chaîne de commandement.

J'ai obtenu de nombreuses distinctions pour des actes de courage et de dévouement au cours de diverses opérations que j'ai commandées : feux de forêt, inondations, feux industriels, etc.



Implications associatives et diverses

Membre et président de plusieurs associations depuis 35 ans. Aujourd'hui président d'une amicale de sapeurs-pompiers (Peymeinade et le Tignet) et de "Avec Vous et Pour Vous".

Impliqué dans l'association « Colosse aux pieds d'argile », j'ai organisé une conférence sur la pédocriminalité le 18 janvier à Saint-Vallier pour 120 animateurs de la CAPG.

Donneur de sang actif : plus de 110 dons et don de moelle en 2012.

Expériences diverses

Mes compétences en gestion des risques m'ont permis de mettre en œuvre la politique de prévention des risques majeurs sur de très nombreuses communes du pays grassois : élaboration des documents, campagne d'information, etc.

En qualité de vice-président de la Communauté d'agglomération du pays de Grasse, j'ai élaboré, avec mes collègues élus et fonctionnaires, la réserve intercommunale de sécurité civile qui sera un exemple dans toute la France.

J'ai créé à Grasse avec Jean Pierre Leleux le concept de « l'information préventive aux comportements qui sauvent » maintenant en vigueur en France et bientôt en Europe.

Passionné par la formation, j'ai de nombreux diplômes et je forme des candidats aux divers oraux de concours de la fonction publique et d'autres secteurs. J'ai participé en tant que formateur à l'installation de l'école d'ingénieurs de Fénelon.

Engagement politique

Conseiller municipal délégué à la sécurité civile et à la prévention des risques en 2008.

Conseiller communautaire de Terres de Siagne de 2013 à 2014.

Premier adjoint de Claude Blanc de 2014 à septembre 2019.

Conseiller municipal depuis septembre 2019.

Conseiller communautaire et vice-président de la Communauté d'agglomération du pays de Grasse et représentant de la commune au bureau communautaire de juin 2014 à ce jour.

Atouts pour le village

L'amour de mon pays, du pays de Grasse et, avant tout, de ce village où je vis depuis 2001.

La gestion des équipes, des personnels en privilégiant l'humain et l'écoute bienveillante.

La gestion des risques de toute nature et des crises.

Le sens des responsabilités et le goût de l'action, la tolérance, l'ouverture au monde et à la diversité.

Mes fonctions m'ont donné une bonne connaissance des élus locaux et des autorités administratives qui seront nos interlocuteurs.

Un officier supérieur de sapeurs-pompiers développe des qualités de dévouement et de sacrifice pour l'intérêt général mais aussi des connaissances techniques, administratives, des facultés d'adaptation, de réflexion, de décision...

Je souhaite mettre les miennes au service de la population de Saint-Cézaire.

Si vous nous accordez votre confiance et que mon équipe me désigne comme le maire de notre village, je ne ménagerai pas mon temps pour assurer mes responsabilités ; s'il me fallait davantage de disponibilités, je n'hésiterais pas à donner la priorité au village. Le fait de ne pas être présent à 100% permet de travailler mieux en équipe, en responsabilisant tou.te.s les élu.e.s.

L'équipe

Voici une équipe soudée, unie, prête à vous servir pendant six années. Composée de personnes de professions différentes, avec des expériences et compétences variées, retraités et actifs, une diversité enrichissante qui doit permettre une grande efficacité. Surtout, de solides valeurs humaines, c'était indispensable pour faire partie de l'aventure avec un programme tourné vers la démocratie participative et l'amélioration de la vie quotidienne. Ce fut un honneur de la conduire à ce second tour dans des conditions inédites ; pour nous tous, une belle aventure humaine ! **Moyenne d'âge : 51 ans.**



Christian ZEDET

57 ans

OFFICIER SUPERIEUR SAPEUR POMPIER PROFESSIONNEL

Conduire une équipe, écouter, aider, protéger, partager, des mots simples qui représentent ma vision de l'avenir de notre village.



Marie AMMIRATI

57 ans

PSYCHOLOGUE EDUCATION NATIONALE

Heureuse de faire partie de cette équipe, diverse, unie, chaleureuse et enthousiaste, car elle porte et partage les valeurs contenues dans le nom qu'elle s'est choisi pour s'engager dans l'avenir du village.



Isabelle AUGUSTE

52 ans

COMMERÇANTE

Etre à l'écoute pour améliorer la vie au village...



Catherine BOUILLO-MEYER

66 ans

RETRAITEE CADRE TERRITORIAL

Notre liste : l'avenir, la sincérité. Respecter le souhait des gens de participer aux décisions qui les concernent dans tous les domaines. Respecter les règles mais pouvoir les contester afin de les adapter à la spécificité de nos territoires.



Angélique CHATAIN

42 ans

EMPLOYEE SECTEUR PRIVE

J'ai deux enfants. Je suis monitrice fédérale de ski, arbitre fédéral de shindokai (sport de combat) ; ceci m'a permis d'acquérir de la rigueur et de l'écoute qui sont les maîtres-mots de ma conduite. Confrontée aux aléas de mon métier, je suis capable de répondre aux imprévus en toute autonomie. Intégrer la mairie représente pour moi un réel enjeu d'avenir dans lequel mon travail, mon implication et mon honnêteté pourront s'exprimer pleinement.



Jacques-Edouard DELOBETTE

47 ans

CADRE FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – RH
CHEF DE LA CASERNE DES POMPIERS PEYMEINADE ET LE TIGNET

Je suis très attaché à la qualité de vie de Saint-Cézaire sur Siagne et je souhaite avant toute chose la préservation de notre environnement...



Yann DEMARIA

52 ans

DIRECTEUR TRAVAUX VOIRIE SECURITE MAIRIE PEGOMAS
CHEF DE LA CASERNE DES POMPIERS DE PEGOMAS

Par mes connaissances professionnelles (urbanisme, travaux publics, voirie, sécurité) je tiens à apporter mon savoir-faire à Saint-Cézaire tout en gardant ses valeurs, ses traditions et son âme de village où il fait bon vivre...



Thibault DESOMBRE

62 ans

DESIGNER EBENISTE LUTHIER

Notre équipe est passionnée, composée de membres généreux et vrais. Son travail est porté par l'amitié, la bienveillance et l'honnêteté. C'est ce qu'il faut pour être en accord avec Christian Zédet.



Marie-Françoise EL HEFNAOUI

68 ans

EMPLOYEE OFFICE DE TOURISME

Une équipe soudée, avec de nombreuses compétences, des personnalités authentiques de tous âges, unie par un amour du village plus grand que celui du pouvoir...



Romain GAZIELLO

23 ans

ASSISTANT ACHAT PARFUMERIE

Saint-Cézarien depuis plusieurs générations, fils de commerçants et employés de la zone d'activité, il est de mon devoir de m'investir afin d'œuvrer pour le futur de celle-ci et de lui apporter enfin une certaine dynamique.



Frédérique KLOUMAN

55 ans

FONCTIONNAIRE TERRITORIALE

Une équipe de tous les horizons, à l'image de notre village. Une équipe unie et motivée, tournée vers les autres dans la bienveillance. Grâce à son expérience des services administratifs, sa connaissance approfondie du tissu politique actuel de la CAPG et du département, Christian Zédet saura défendre les intérêts du village, aujourd'hui pour demain.



Didier LANDRO

48 ans

RESPONSABLE PRODUCTION ET ORDONNANCEMENT DES COMMANDES PARFUMERIE

Je voulais rejoindre une équipe qui se battra pour garder les valeurs et les traditions qui font de ce village un village où il fait bon vivre.



Pedro LARA

65 ans

RETRAITE – DIRECTEUR SERVICE DES SPORTS - GRASSE

Une équipe soudée et honnête représentant au mieux la diversité des situations : parcours professionnels, expériences, compétences, âges, opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Seule source d'enrichissement mutuel et d'efficacité, une proximité et une écoute des citoyens pour faire s'exprimer la démocratie participative.



Alain LAUTARD

67 ans

RETRAITE CONSEILLER FINANCIER POSTE

Participer à la vie d'un village comme Saint-Cézaire est un challenge très intéressant à relever. De plus, avec une bonne équipe cela ne peut être que du bonheur...



Marie-France LOUET

64 ans

RETRAITEE PROFESSEURE DES ECOLES

Pour cette équipe fallait-il un brin de folie ? Je crois bien que oui ! Alors, je l'ai rejointe et m'en trouve ravie de poursuivre ce chemin vers un après-crise qui se voudra solidaire, collective.



Fabienne MANZONE

61 ans

RETRAITEE CHEF SERVICE EVENEMENTIEL GRASSE

Vieille famille du village, mon engagement pour la commune est avant tout de mettre l'intérêt général en avant en dynamisant dans les différents secteurs, notamment pour moi sur le social et l'intergénérationnel, construire ou améliorer l'existant en prenant l'avis et les idées de tous les habitants...



Sandra NIRANI

48 ans

ASSISTANTE COMMERCIALE

De nature loyale, altruiste, et généreuse je suis soucieuse du bien-être et du devenir de mes aînés. Le COVID et le confinement n'ont fait que conforter mon choix de rejoindre une équipe qui partage les mêmes valeurs.



Franck OLIVIER

65 ans

RETRAITE OFFICIER SAPEUR POMPIER

Mon équipe a su rester soudée et cela est déjà une victoire.



Floriane PELLERIN

19 ans

ETUDIANTE

Nous sommes une équipe soudée et dynamique qui prend plaisir à travailler « Avec Vous et Pour Vous ». C'est ce que nous avons commencé à faire lors de nos réunions participatives. Dévouée, notre équipe est à votre écoute.



Camille STEPHAN

29 ans

FREELANCE

Je m'engage auprès de Christian Zédet car je suis vraiment confiant pour l'avenir de Saint-Cézaire-sur-Siagne avec lui.



Yohann TANGUY

36 ans

AGENT D'ANIMATION CAPG

Une équipe pleine de ressources et d'idées. Les uns avec les autres, soudés comme au premier jour, nous croyons à un Saint-Cézaire autrement et humain. Chacun apporte ses connaissances et ses valeurs afin de faire de notre équipe une valeur sûre pour notre village.



Patrick ROULLAND

59 ans
ARTISAN COMMERÇANT

Je crois en une municipalité qui privilégie la participation de ses citoyens dans la prise des décisions impactant leur cadre de vie et leur bien-être dans la commune...



Solange VANLEDE

50 ans
RESPONSABLE COMPTABILITE ET FINANCES

Je suis très attachée à mon village, à son passé, à son présent, à son futur.



Marc VAN WAYENBERGE

62 ans
DOCTEUR VETERINAIRE - RESPONSABLE DEPARTEMENTAL DES ABEILLES

Bien plus qu'un simple point sur une carte... Saint-Cézaire, c'est avant tout une communauté, un lien entre ses habitants, unis et solidaires, qui lui donnent vie et le rendent unique. Saint-Cézaire c'est nous tous... ensemble !



Sophie VILLEVAL

46 ans - CHAUFFEUR DE TAXI

Je me suis toujours investie dans la vie associative de Saint-Cézaire, je pense que c'est ce qui enrichit le « bien vivre » d'un village et aussi celui du bénévole. Aujourd'hui rejoindre l'équipe de Christian « Avec Vous et Pour Vous » est la suite logique de mon parcours. Avec des valeurs qui me sont chères telles que l'écoute, le mieux-vivre ensemble et la bienveillance, j'ai eu envie de m'investir à ses côtés.



Adrien VIVES

24 ans
FONCTIONNAIRE D'ETAT

Mon engagement se fait au service des Saint-Cézariens pour la commune et le village que j'habite depuis toujours, dans le but de préserver un esprit et une ambiance provençaux qui me sont chers, tout en essayant de faire grandir la commune dans le respect des problématiques actuelles...



Valérie PELLERIN

49 ans
CHARGÉE DE CLIENTÈLE À LA POSTE

Je me suis engagée sur cette liste afin de participer activement à la vie de notre village.





La démocratie participative

CONCERTATION, ORGANISATION, DECISION

Nous allons mettre en place les moyens et les outils de la **démocratie participative**.

Mais qu'est-ce que la démocratie participative ?

C'est un **partage de l'exercice du pouvoir basé sur une forte participation des citoyens à la vie politique de leur village** ; ils sont associés à l'élaboration et aux prises de décision, sans toutefois mettre en cause la légitimité du conseil municipal, élu par le peuple. Ce partage est indispensable pour assurer la cohésion sociale et pallier les injustices éventuelles de la démocratie représentative. Le débat s'enrichit de la confrontation des idées et constitue une aide précieuse et efficace à la décision. C'est aussi une garantie pour la prise de décisions justes et validées par nos concitoyens.

Nous initierons le concept de budget participatif ; c'est une fraction du budget général qui relèvera des décisions collectives prises par l'assemblée citoyenne qui sera créée. Nous instaurerons également un comité des sages et une commission d'éthique.

Le village sera découpé en 5 quartiers avec un représentant du maire devant assurer le lien entre les habitants et la municipalité pour l'amélioration de la vie quotidienne. Les règles des diverses consultations populaires (référendum, sondage, etc.) seront clairement établies. Les différents contacts (réunions, rencontres, visites à domicile, etc.) entre les élus et la population seront planifiés.

Le conseil municipal reste l'organe délibérant et le maire l'exécutif ; rassembler et vouloir libérer toutes les paroles et les énergies, donner sa place à chaque citoyen, cela ne signifie pas accepter le désordre et l'immobilisme ; au contraire il faudra de la rigueur et de la discipline pour arriver à mettre en place ces formidables outils, les faire fonctionner correctement, les modifier si nécessaire, pour leur permettre d'apporter les meilleurs résultats.

Tout ce qui suit est donné à titre d'exemple pour partager avec vous ce que nous souhaiterions mettre en place. Mais comme nous le ferons avec vous, tout est susceptible d'être modifié selon notre volonté commune.

L'Assemblée Citoyenne

A titre d'exemple, voici quelle pourrait être sa composition et ensuite quelques points de fonctionnement. C'est en quelque sorte un petit parlement qui est représentatif de la population.

PRESIDENT	Désigné par le maire	1
VICE PRESIDENTS	Un par groupe au conseil municipal	3
PRESIDENTS DES COMMISSIONS (désignés par l'adjoint comptent)	Des commissions seront constituées, vous l'avez déjà souhaité lors des ateliers participatifs : agriculture, commerce, environnement, etc.	3 au minimum
DIRECTRICE DE L'ECOLE	Si elle est d'accord et a l'accord de l'EN	1
COMMERCANTS	Candidatures puis élection si besoin	3
ARTISANS	Candidatures puis élection si besoin	3
PROFESSIONS LIBERALES	Candidatures puis élection si besoin	3
MILIEU MEDICAL ET PARAMEDICAL	Candidatures puis élection si besoin	3
CHEFS D'ENTREPRISE	Candidatures puis élection si besoin	2
AGRICULTEURS	Candidatures puis élection si besoin	3
INDUSTRIELS	Candidatures puis élection si besoin	2
PRESIDENTS ASSOCIATION	Candidatures puis élection si besoin	5
CLUBS SPORTIFS	Candidatures puis élection si besoin	2
PARENTS D'ELEVES	Candidatures puis élection si besoin	4
REPRESENTANTS DES QUARTIERS	4 quartiers et les Veyans : élus	15
CITOYENS TIRES AU SORT OU VOLONTAIRES	Tirage au sort sur la liste électorale ou candidatures	10
PRESIDENT DU COMITE DES FETES	Ou son représentant	1
VICE-PRESIDENT CCFF	Ou son représentant	1
CHEF DU CENTRE DE SECOURS	Si d'accord	1
PRESIDENT COOPERATIVE OLEICOLE	Ou son représentant	1
TOTAL		Entre 65 et 70

Exemple de points de fonctionnement

Les modalités de fonctionnement interne, de renouvellement de cette AC seront établies par les membres après sa constitution, mais il est possible de décliner quelques objectifs ; les échanges entre les élus seront permanents. **L'assemblée citoyenne (AC)** doit être en mesure d'étudier l'ordre du jour du conseil municipal ; tous les projets de délibération doivent lui être transmis environ 3 semaines avant le conseil ; ses observations doivent être adressées au maire 10 jours avant la date du conseil. Le maire peut modifier, enlever, reporter, maintenir les délibérations telles que présentées à l'AC ; les remarques de celle-ci sur un dossier doivent parvenir à tous les membres avec les commentaires du maire. **Pour le budget** : un pourcentage à définir du budget d'investissement sera mis à disposition de l'AC qui devra alors présenter au conseil municipal spécialement réuni à cet effet ses choix ; le conseil municipal peut les refuser et dans ce cas les propositions sont annulées.

L'AC peut étudier un dossier particulier et demander une réunion du conseil municipal sur ce point pour lui exposer ses conclusions : vote requis pour cela : les 2/3 des voix de l'AC. L'AC doit donner un avis favorable au budget présenté par le maire ; en cas d'avis défavorable le maire doit reporter l'examen du budget d'une semaine pour essayer d'obtenir un avis favorable ; si c'est impossible il devra apporter ses explications aux membres de l'AC. 50 citoyens peuvent provoquer une réunion de l'AC pour exposer un dossier. L'AC peut demander la tenue d'une consultation populaire ou d'un référendum à une majorité des 3/4. Le maire doit alors réunir son conseil municipal sur ce point et devra satisfaire à la demande de l'AC, sauf si le conseil municipal repousse cette demande à l'unanimité. La constitution et le fonctionnement des commissions seront établis par l'AC. Chaque commission devra être consultée avant la tenue de l'AC pour tout dossier relevant de ses compétences.

Quorum : pourrait être de 50% des membres et 75% pour certains dossiers comme le budget. Pourquoi pas 1 ou 2 procurations autorisées (exemple de règlement intérieur).

Comité des Sages

Exemple de composition

PRESIDENT	Désigné par l'élu délégué à la démocratie participative	1
ANCIENS MAIRES	S'ils acceptent	2
REPRESENTANTS DES QUARTIERS	Les référents des quartiers	5
ANCIENS DU VILLAGE	Critères à établir	4
CITOYENS VOLONTAIRES	Candidatures puis élection si besoin (critères à établir)	4
PERSONNES QUALIFIEES	A faire participer	4 maximum
TOTAL		20

Exemple de points de fonctionnement

Peut être consulté : à la demande directe du maire, du président de l'AC ou de la commission d'éthique, à celle du conseil municipal, de l'AC ou de 50 citoyens. Ce comité peut, à partir d'un dossier qui lui a été présenté, proposer une consultation populaire à la majorité des 3/4 ; mêmes dispositions que pour l'AC.

Les dossiers concernant certains domaines structurels ou sensibles, dont le budget (à préciser lors de l'étude avant l'installation), devront obligatoirement recueillir l'avis de l'AC et de ce comité ; en cas de désaccord c'est l'avis de l'AC réunie une seconde fois pour ce dossier qui comptera et sera transmis au conseil municipal.

Ce comité sera compétent pour tout ce qui est associatif : les règles seront fixées. Si l'AC demande une consultation populaire, l'avis de ce comité devra être conforme.

Le comité est seul habilité à étudier la demande d'un référendum d'initiative citoyenne et s'il demande à l'organiser le conseil municipal devra le faire sauf s'il le refuse à une majorité des 3/4.

On pourra étudier l'attribution d'une petite part budgétaire selon des conditions proches de l'AC.

Commission d’Ethique

Exemple de composition

PRESIDENT	Désigné par le maire	1
VICE PRESIDENTS	Un par groupe au conseil municipal	3
CITOYENS VOLONTAIRES	Candidatures puis élection si besoin	11
TOTAL		Environ 15

Exemple de points de fonctionnement

Suivi du budget, des indemnités des élus et information des citoyens.

Suivi du programme budgétaire et de son exécution. Saisie possible par l’AC, le conseil municipal, le comité de sages ou 50 citoyens. Organisation de toutes les consultations populaires et publication des résultats. Contrôle de la validité du référendum d’initiative populaire et organisation. Contrôle de l’attribution des subventions et divers marchés. Doit être saisi pour avis avant toute procédure judiciaire à l’encontre d’un administré pour vérifier l’équité entre tous les citoyens, etc... Peut provoquer une réunion de l’AC, du comité des sages et même du conseil municipal sur un sujet particulier (règles à définir).

Consultations populaires

Référendum demandé par AC : majorité des $\frac{3}{4}$ + avis favorable du comité des sages et pas de vote contre à l’unanimité du conseil municipal. Référendum demandé par CS : mêmes conditions que l’AC. Référendum demandé par CM. Référendum d’initiative citoyenne : nombre de citoyens, âges etc... à définir : 33% des électeurs inscrits ? A noter qu’une consultation populaire se déroulera à mi-mandat pour connaître le degré de satisfaction des citoyens à l’égard de la municipalité.



Autres exemples d'actions de « Démocratie participative »

Instaurer les « premiers lundis du mois » :

Le maire, les adjoints et conseillers disponibles se tiendront à disposition de la population, pendant 2 heures pour débattre de tous les sujets.

Par trimestre :

une rencontre du maire et du référent dans chaque quartier
réunion publique à thème avec la population

Une rencontre semestrielle du maire :

avec les industriels de la ZA notamment
avec les commerçants
avec les présidents d'associations
avec chaque catégorie socio-professionnelle

Des visites sur le terrain :

une fois par mois une journée en visite chez l'habitant
réponse favorable à toute invitation chez un citoyen (café, déjeuner, dîner etc.)
déplacement à domicile du maire ou d'un adjoint accompagné d'un employé communal pour des démarches administratives, évitant à l'administré de se déplacer

Possibilité de voir le maire sans rendez-vous : une demi-journée toutes les deux semaines.

Exemples de dossiers que le conseil municipal pourrait demander à l'AC et au Comité des Sages d'étudier :

Adapter le plan de circulation de la commune : mettre des routes à sens unique, d'autres à double sens, mettre des équipements pour ralentir par endroit avec comme objectif de favoriser et sécuriser la marche ou la promenade à pied, à vélo, raccourcir les délais, sécuriser certains points, etc...

Comment développer l'agriculture et faire du village un exemple : la commission agriculture de l'AC se réunira et une fois les propositions faites les présentera à l'AC qui bouclera le dossier et le présentera au conseil municipal pour décision.

Le conseil municipal peut demande à l'AC de lui faire des propositions ; s'il y a des changements importants, le conseil peut aussi saisir le comité des sages avant de décider.

Les logements sociaux ou « pour actifs » : le conseil va mettre le PLU en révision, il fournira à l'AC, au comité et à la commission tous les éléments afin de travailler sur l'élaboration du nouveau plan en corrélation avec l' élu qui suivra spécifiquement ce dossier.

Christian ZEDDET



SAINT-CÉZAIRE AUTREMENT !

AVEC VOUS & POUR VOUS

ELECTIONS MUNICIPALES 2020 SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE



Faire de la politique autrement

Vaste sujet, sorte de serpent de mer au relent vaguement démagogique, surf sur les tendances du moment... La plupart des Français l'expriment pourtant, ils attendent autre chose de leurs élus davantage de proximité, de transparence, de probité ; par déception, d'aucuns finissent par se désintéresser et se détourner de la politique alors qu'elle est, de par son sens premier, la gestion de la cité, le bien de chacun d'entre nous, encore davantage sans doute dans les villages comme le nôtre.

Cela commençait de manière assez évidente par proposer une campagne différente. Nous l'avons fait !

Une campagne novatrice avec la mise en place des ateliers participatifs autour de grands thèmes. Moments d'échanges privilégiés qui ont permis débats et enrichissement.

Une campagne de proximité avec de très nombreuses visites à domicile lors desquelles nous avons reçu le plus souvent un accueil très cordial et attentif.

Une campagne respectueuse, même si, nous le savons, nous n'avons pas été épargnés par **nombre de commentaires et remarques** désobligeant.e.s, nous avons choisi de ne pas attaquer nos adversaires, nous autorisant à formuler une réponse si nécessaire. Pour cela, chacun d'entre nous a signé la charte du candidat qui contenait ces principes.

Alors que se profilait un second tour incertain, l'équipe s'est positionnée, après discussions, pour le refus d'alliances, d'arrangements obscurs, de compromis si proches parfois de la compromission. C'est bien ici de la décision d'une équipe qu'il s'agit, une équipe dans laquelle chaque voix et chaque avis a compté autant que ceux de la tête de liste et non la décision de quelques-uns qui capturent le pouvoir ! Une mise en pratique de cette démocratie participative à laquelle nous sommes si attaché.e.s.

Si vous nous faites confiance, le résultat du 28 juin prochain nous permettra d'envisager de poursuivre dans cette volonté de faire de la politique autrement.

Comme la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 l'a prévu, lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le nouveau maire doit donner lecture de la charte de l'élu.e local.e, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). **Vous trouverez un exemplaire de cette charte page 35.**

A ces propositions auxquelles nous adhérons totalement, nous souhaitons associer un engagement complémentaire et encore plus personnel notamment en termes :

D'écoute, proximité, accessibilité et disponibilité de l'élu.e : nous souhaitons que nos concitoyens aient le sentiment que leurs élus.es restent proches et accessibles durant la totalité du mandat. Avec un engagement à être présents.es sur le terrain, réactifs.ves, à répondre dans les meilleurs délais à une demande de rendez-vous ou un courrier... A rester à l'écoute des besoins et avis de la population qui connaît bien son territoire.

Les manifestations telles que les vœux à la population, les fêtes de village ne doivent pas être l'occasion pour les élus de discours-fleuves, le plus souvent à destinations des autres élus, mais bien un moment de partage et d'échanges autour du verre de l'amitié. De même les « repas d'élus » à forte connotation de privilèges doivent évoluer en moments de convivialité partagés avec la population.

D'égalité : nous nous engageons à considérer chaque demande avec neutralité, sans considération autre : favoritisme, passe-droit. Nous devons également respecter le souhait des administrés de participer aux décisions qui les concernent, dans tous les domaines et veiller à favoriser la parole de tous et notamment de ceux qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer.



De clarté et de sincérité : nous souhaitons que nos concitoyens aient une connaissance claire du fonctionnement, des processus décisionnels de leurs élus.es. Pour cela les instances mises en place dans le cadre de la Démocratie participative, doivent être complétées par des moyens d'information adaptés à l'ensemble des administrés (page FB, site, supports papier, réunions publiques...).

De respect et de lutte contre le sexisme et le racisme ordinaires : en faisant de notre conseil municipal une instance d'échanges respectueuse de la parole et de l'avis de chacun et attentive aux dérapages « inoffensifs » qui émaillent régulièrement ces assemblées.

Vaste programme donc, grand défi pour l'avenir de notre village... nous sommes prêts à le relever !



La crise sanitaire du COVID-19

Cette crise sanitaire est arrivée rapidement ; elle a non seulement pointé notre vulnérabilité et la fragilité de notre écosystème, mais aussi démontré l'importance de bâtir la résilience de nos systèmes (repenser l'approvisionnement local avec les agriculteurs et éleveurs du village). Si les directives étaient données au niveau de l'état, il incombait aux collectivités territoriales de les appliquer au mieux.

La population a fait face et réagi de façon empirique et avec dévouement. Une collaboration s'est mise en place et nous avons assisté à des trésors d'entraide et d'inventivité. Dans notre village, nous avons vu des offres spontanées : fabriquer des masques, visiter les personnes âgées ou malades et faire leurs courses. Les réseaux numériques ont été utilisés pour garder du lien et/ou en créer.

Notre liste a toujours pris le parti de mettre l'humain au cœur de ses projets et de son travail. Il y a donc eu de nombreuses et discrètes initiatives, comme la collecte de matériels de protection individuelle distribuée aux soignants du village, à notre pharmacie et à l'hôpital. La solidarité locale n'est pas un vain mot et alliée au bon sens, à l'intelligence collective et à une éthique solide, elle produit des richesses inépuisables... sur lesquelles nous bâtissons l'après.

Et d'une façon plus générale ?

Bien gérer une crise implique de mettre en oeuvre tous les moyens permettant d'y faire face, mais surtout d'en tirer tous les enseignements pour améliorer l'organisation et ainsi mieux se préparer.

Voici les actions que nous mènerions :

- mettre à jour le document d'information communal sur les risques majeurs incluant le risque épidémiologique,
- modifier le plan communal de sauvegarde et créer une cellule spécialisée pour le risque épidémiologique,
- installer la cellule et établir les fiches réflexes, acheter les matériels préconisés,
- former et entraîner les employés, les élus puis les habitants à la conduite à tenir,
- faire des réunions publiques d'information, régulièrement, sur ce dossier,
- demander à l'assemblée citoyenne de répertorier, en collaboration avec les services municipaux, toutes les personnes vulnérables, seules en impliquant les associations pour les diverses actions à mener, comme se rendre chez les personnes avec des tablettes pour les mettre en contact avec leurs proches,
- impliquer la commission d'éthique pour suivre ce dossier quand à la transparence et la participation de tous,
- créer une antenne de la réserve intercommunale de sécurité civile pour être plus efficace (personnels formés, entraînés, équipés, etc),
- créer une page Facebook active et réactualisée sans cesse dédiée à la prévention des risques avec tous les documents regroupés : document départemental des risques majeurs, document communal synthétique, document communal d'information sur les risques majeurs, plan communal de sauvegarde, cellule spécialisée sur le risque épidémiologique, le document de prévention des risques domestiques, le PPRIF, le plan sur les Veyans, sur la ZA, etc...
- faire un stock d'équipements de protection individuelle et de solution hydro alcoolique ; voir comment les renouveler fréquemment à un coût maîtrisé.

En ce qui concerne notre façon d'appréhender cette crise, ce serait :

- déclencher le plan communal de sauvegarde,
- installer la cellule spécialisée,
- établir la confiance,
- convoquer les conseillers municipaux, et en période électorale, tous les candidats afin d'évoquer ensemble la situation, établir la meilleure stratégie à adopter,
- définir la manière de communiquer, d'une seule voix officielle,
- s'associer le concours d'un spécialiste qui régulièrement informerait la population,
- conduire et énoncer les différentes actions à mener, dans la durée.



Si une distribution de matériels de protection était nécessaire elle devra se faire le même jour pour tous les citoyens, afin de ne pas en défavoriser une partie face à ce danger. L'ensemble des élus, de la majorité et de l'opposition municipale, devront aider à la distribution afin de donner une image d'union face à la crise et ainsi rassurer tous les habitants.

Cet article me permet également

- de remercier du fond du cœur toutes celles et tous ceux qui ont travaillé pendant la crise et nous ont permis de continuer à vivre malgré le danger,
- de dire notre chance de vivre dans ce village, nous imposant de tout faire pour le protéger et conserver ce formidable esprit de solidarité que nous avons senti tout au long de cette période, et qui nous permet d'envisager avec confiance l'instauration d'un mode de gouvernance plus humain.

C'est dans ces moments-là que se manifeste la grandeur d'un pays ; je tiens à vous exprimer notre reconnaissance et à vous dire combien vous lui avez fait honneur.

MERCI !!!

Notre campagne

AVEC VOUS & POUR VOUS

SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE

Coup de théâtre au conseil municipal

Pour sa séance de rentrée, le conseil municipal a connu un véritable bouleversement. Si Christian Zedet, ex-premier adjoint, a décidé de former un groupe indépendant, entre autres adjoints et un conseiller de la majorité, le maire sortant, Christian Zedet, a quitté la salle, sur les tables à surplombe.



Un beau village aujourd'hui divisé.

Si, comme l'a souligné l'ex-premier adjoint, « être en désaccord ne signifie pas être en désaccord », Alésia! Quinze décisions ont ensuite été prises à l'assemblée.

Saint-Cézaire : vers un match à trois

Premier constat : les habitants de Saint-Cézaire ne se sont pas précipités sur les urnes. Le taux de participation à la clôture hier soir dépassait à peine 46 % (contre 75 % il y a 6 ans).

Deuxième constat : Christian Zedet, le petit nouveau dans la course, est en tête de ce premier tour avec 500 voix des 1756 exprimées. Troisième constat : trois des quatre concurrents sont dans un mouchoir de poche. Maxime Coulet arrive deuxième et Claude Blanc en troisième position avec 455 voix. Reste Thierry Pais qui, avec ses 313 voix, pourrait bien jouer un rôle déterminant.

1 ^{er} tour	
Christian ZÉDET (Sans étiquette)	28,47
Maxime COULET (Divers droite)	27,79
Claude BLANC (Sans étiquette)	25,91
Thierry PAIS (Sans étiquette)	17,82

RAPPEL 2014	
C. BLANC (SE)	46,06
T. PAIS (SE)	18,50
J.-P. GOLETTI (SE)	17,85
B. FONCEL (FN)	14,41
H. SPIES (SE)	6,49



28,47 %



27,79 %



25,91 %

nice-matin

St-Cézaire : un ticket Coulet-Pais ?

Dans le charmant village de l'arrière-pays grassois, quatre candidats auraient également pu s'affronter au second tour. Mais ce ne sera sans doute pas le cas. Si Claude Blanc (25,91%), le maire sortant, et Christian Zedet, meilleur « scoreur » du premier tour (28,47%), devraient rester en lice, une alliance pourrait se concrétiser entre les deux autres candidats, Maxime Coulet (27,79 %) et Thierry Pais (17,82%). Le premier d'ailleurs ne s'en cache pas : « On se dirige, en effet, vers cette solution. Il est clair que si on se présente dispersés, ça risque d'être un peu juste avec un trait d'humour, s'est refait une santé sur le virus. » Une telle entente permettrait au doyen de l'élection

(90 ans), si bien sûr le ticket s'avérait payant, de retrouver son fauteuil de maire, joint. Mais celui qui se définit comme « le revenant qui n'a pas quitté le monde des vivants » devra compter avec Claude Blanc qui considère avoir fait le job « pendant le confinement et depuis le dénuement à penser que « ces élections ont été très mal gérées » par le pouvoir en place, et l'officier des sapeurs-pompiers et ex-premier adjoint Christian Zedet, sympathie pèse d'un bon poids au village.



De g. à dr., Christian Zedet, Maxime Coulet et Claude Blanc. (Photos archives N.-M.)

C. Zédet : « Faire un village exemplaire »

L'ex-premier adjoint du maire sortant et tête de la liste « Avec Vous et Pour Vous » veut « rester à l'écoute des gens »

Aucune surprise à l'annonce de la candidature de l'ex-premier adjoint du maire sortant. « Avec Vous et Pour Vous » dès l'automne dernier, il répond à nos questions.

Quelles sont vos principales motivations ?
Privilegier le bien-être quotidien des habitants, demeurer en totale symbiose avec eux. J'aime les gens et je veux rester à l'écoute des habitants.

Vos principaux projets ?
Associer les Saint-Cézairens à la gestion du village. Si je place une assemblée composée d'une centaine de personnes d'horizons divers pour réfléchir aux décisions importantes à prendre. Une fois ces informations réunies, les plus notables seront l'objet



Christian Zédet.

sur les logements sociaux ?
Il est vrai que ce projet a fait

non plus de mitage du territoire.

restauration des lavoirs, chapelles et autres éléments du patrimoine. Un grand projet me tient à cœur : la remise en état des Puits de la Vierge qui représentent un bâti exceptionnel et unique. Ces points d'eau témoignent de la vie de nos aînés, de la ruralité d'antan. Je compte aménager leurs alentours et doter l'endroit d'un éclairage destiné à mieux les mettre en valeur.

Et pour conclure votre propos ?
Je souhaite faire de Saint-Cézaire un village avant tout faire confiance aux habitants. Cette volonté éclairer le choix du nom de mon groupe « Avec Vous et Pour Vous ». Une formule que je crois explicite.

PROPOS RECUEILLIS PAR CORINNE JULIEN BOTTONI

Saint-Cézaire : Zédet dans les starting-blocks

Cette fois, c'est officiel. Christian Zedet...



principales face au maire Claude Blanc. La lettre de lui adresser, cosignée Marie Ammirati, Jacqueline Delorette, Ancoise El Hefnaoui et Olivier, est sans équivoque aux décisions que prises concernant l'avenir municipal que nous sommes 5 candidats, dont 4 adhérents, à être engagés à une liste qui doit présenter un programme à nos concitoyens dès le 1er septembre. Nous entrerons dans ce temps qui doit permettre de faire leur choix de manière cohérente. Nous quittons le groupe municipal. Christian Zédet préside le groupe Avec Vous, précise que ce sera pas [au conseil municipal] en opposition de principe. La confirmation de notre position d'un groupe autonome confèrera enfin une liberté d'expression. » Une grande même : « Nous sommes extrêmement vigilants sur l'avenir de nos services municipaux et nous nous engageons à leur faire évoluer leur structure.

SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE

Christian Zedet réunit ses fidèles « Avec vous et pour vous »

Dès le lendemain du dernier conseil municipal, en la salle des Moulins, Christian Zedet, l'ex-premier adjoint de Claude Blanc, a réuni futurs colistiers et sympathisants.

l'association « Avec vous et pour vous » pour les prochaines élections municipales. Christian Zedet, l'ex-premier adjoint de Claude Blanc, a réuni futurs colistiers et sympathisants.



Christian Zedet et une partie de ses colistiers et sympathisants. (Photo C.J.B.)

AVEC VOUS & POUR VOUS

Christian ZEDET
Election municipale 2020

ATELIER PARTICIPATIF SUR L'AGRICULTURE
J'ai le plaisir de vous inviter le vendredi 6 mars à 19h00 à notre permanence, 2 chemin du plan aux grottes à Saint Cézaire sur Siagne.



AVEC VOUS & POUR VOUS

Christian ZEDET

Chères citoyennes, chers citoyens, chères amies, chers amis.
Près de trois mois et demi séparent les deux scrutins : **cela ne doit pas faire oublier que vous nous avez placés en tête des suffrages le 15 mars dernier et je vous remercie du fond du cœur de cette marque de confiance.**

Nous venons de traverser une période inédite qui a bouleversé nos habitudes et bousculé nos certitudes. Ce confinement nous a donné du temps pour réfléchir à nos priorités, envisager et inventer de nouvelles manières de consommer, de travailler... et surtout replacer l'humain, la cohésion solidaire dans le quotidien de nos vies.

Nul besoin de réajuster notre programme ni de modifier notre propos, car ces valeurs étaient au cœur de notre projet pour Saint-Cézaire et la crise que nous traversons ne fait que renforcer notre conviction.

Plus que jamais, vous avez ressenti le besoin d'être écoutés, consultés, considérés : l'esprit même de la démocratie participative !

Durant cette période, chaque candidat a poursuivi la campagne à sa manière... Nous avons discrètement mis en œuvre l'attention à l'autre, la solidarité, l'entraide.
Pour ce second tour, l'équipe est restée unie autour de moi, réaffirmant les valeurs qui sont les siennes et confirmant sa volonté de faire de la politique autrement.

Avec vous nous avons imaginé le Saint-Cézaire du futur, solidaire, fraternel, exemplaire.

Avec nous, faites confiance à un homme, officier supérieur des sapeurs-pompiers professionnels, qui mettra sa connaissance de la vie politique et des partenaires institutionnels, son expérience et ses qualités au service des citoyens.

Pour nous tous, il partagera ses valeurs humaines et morales, ses compétences et sa disponibilité, dans l'intérêt de notre village.

Pour vous, nous sommes prêts : faites-nous confiance.

Le 28 juin,

Votez Christian Zedet

pour changer demain Avec Vous et Pour Vous

Bien sincèrement à vous

Christian ZEDET

AVEC VOUS & POUR VOUS

Élections municipales 2020
Saint-Cézaire-sur-Siagne
avecvousetpourevous
avec-vous-et-pour-vous.fr



Quelques propositions en lien avec nos engagements

AMELIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

- Ouverture de la Mairie un samedi par mois.
- Amélioration du fonctionnement des services techniques (propreté-entretien des espaces publics, de la voirie et des bâtiments).
- Revoir les points d'apport d'ordures ménagères et autres.
- Mise en place d'un système D'AUTOPARTAGE avec un véhicule électrique qui sera à la disposition des citoyens de la commune avec un tarif de location très abordable. Véhicule basé à la Mairie. Des renseignements seront fournis.

TRAVAUX - VOIRIE - AMENAGEMENTS

- Suivi du dossier de la salle polyvalente.
- Aménagement d'une aire de covoiturage.
- Optimiser le stationnement sous l'école.
- Mise en place d'une signalétique dans la commune.
- Bien indiquer l'entrée dans la commune au niveau des Veyans.
- Revoir le fonctionnement de l'éclairage public.
- Réaménagement du village (stationnement-circulation-embellissement).
- Sécuriser les zones dangereuses et arrêts bus (travaux-éclairage).
- Améliorer l'éclairage du centre village (détecteurs, variateurs).

RIVIERA

- Rétablir le dialogue
- Solution à trouver pour 2021

ECO CONSTRUCTION

- Favoriser et amplifier l'éco construction dans les logements sociaux et les bâtiments municipaux. Mener, avec l'aide du CAUE, une politique d'incitation auprès des particuliers pour mettre en oeuvre des solutions écologiques et bio-climatiques dans leur projet. Solliciter l'aide de l'Europe pour ce programme ambitieux.



SECURITE

- Recentrer la police municipale sur des missions de sécurité, développer la sécurité de proximité et la surveillance, lutter contre les cambriolages et les actes de malveillance.
- Organiser le village en quartiers via les instances de démocratie participative permettra d'identifier les problématiques propres à chaque secteur.
- Développer la vidéosurveillance, l'utilisation des caméras nomades en accord avec les citoyens.
- Porter une attention particulière aux violences intrafamiliales et violences faites aux femmes en devenant un relais efficaces avec les instances et associations existantes.
- Organiser des actions de prévention sur les problèmes sociétaux : drogue, alcool, violence...

ASSOCIATIONS

■ Les associations ont souvent été « utilisées » comme « faire-valoir », nous les mettrons au cœur du changement démocratique et écologique que nous souhaitons : elles en seront actrices et parties prenantes.

BROYEUR

■ Mise à disposition du broyeur communal existant aux particuliers sur rendez-vous, avec un agent dédié. Favoriser le broyage, créer du compostage... Une petite contribution pourrait être envisagée.



PROJET CANTINE

Nous portons un projet de mutualisation avec Saint-Vallier qui possède sa cuisine centrale et a déjà entamé un travail de mutation avec des objectifs que nous partageons : favoriser les circuits courts, tendre vers le 100% bio, s'approvisionner auprès d'agriculteurs sur les 2 communes en s'inspirant du modèle développé par la commune de Mouans-Sartoux. Nous pensons que cette option est la meilleure pour permettre l'amélioration rapide de la qualité des repas servis à nos enfants, car elle présente de nombreux avantages :

- Faisabilité à court terme.
- Investissement réduit, pas de construction de nouveau bâtiment, quelques aménagements à prévoir sur le lieu de production et le satellite, véhicule.
- Meilleure maîtrise du fait de la proximité et la taille de l'unité de production.
- Réduction du trajet et du temps de livraison : environ 15 minutes de trajet entre le lieu de production et notre réfectoire.
- Accueil très favorable du maire de la commune, Mr Délia, identité de vue et projets communs à moyen terme.

CULTURE

- Une culture qui parle à tous, qui crée du lien autour de la beauté, du rêve, de la découverte d'artistes. Celle qui nourrit notre réflexion, notre vie intérieure, qui apaise, qui comble nos attentes et sait aussi être joyeuse et festive.
- Nous en faciliterons l'accès en multipliant les portes d'entrée : gratuité, pédagogie, facilitation des déplacements, intergénérationnel, communication... Nous ferons de Saint-Cézaire LE village de la Musique (Céz'Airs de Musiques) et de tous les Artistes.

P.L.U.

- Révision du PLU.
- Abandon du projet actuel prévu au centre village.

SALLE POLYVALENTE

- Construction confirmée
- Limitation des coûts de fonctionnement

PARCOURS NATUREL

Composition du complexe : Parcours santé - jeux d'enfants-sentiers thématiques - tables pique-nique. La réalisation d'un tel complexe, situé par exemple en face de l'unité retraite, serait adaptée pour tous les habitants en raison de sa conception :

- Parcours santé de course à pied ou marche ou poussette pour les parents.
 - Parcours aménagés et balisés. Possibilité de rejoindre d'autres parcours de type «Trail». Tout au long du parcours implantation d'agrès.
 - Jeux d'enfants : jeux, en matière naturelle et intégrés au site, permettant aux enfants de développer leur motricité et leur confiance en eux, de nourrir leur imaginaire et leur relation aux autres. Ajout de bancs pour faciliter la surveillance par les accompagnants.
 - Sentiers thématiques : installation de pupitres explicatifs sur la faune et la flore du village. On pourra proposer un parcours d'orientation, notamment à destination des scolaires. De plus ce sentier pourra faire l'objet à plus long terme d'un travail collaboratif en vue d'une amélioration (chantier de jeunes, écoles, associations etc).
 - Tables de pique-nique en bois réparties dans des espaces appropriés.
- Ce parc possédera des poubelles implantées dans les endroits stratégiques, un parking à l'entrée avec point d'eau et local à containers.

AGRICULTURE

- L'agriculture est un des outils de la maîtrise du développement urbain et de la protection de notre environnement. Il faudra favoriser toutes les initiatives et l'implantation de nouveaux producteurs locaux.
- Afin de remettre de la cohérence dans les actions de la municipalité, une commission de l'agriculture sera mise en place. Elle regroupera tous les acteurs locaux avec l'objectif de répondre aux attentes réelles de nos agriculteurs.
- Mettre en place une personne ressource au sein de la municipalité qui sera chargée d'accompagner, de soutenir, de conseiller nos agriculteurs pour leurs projets et dans toutes les démarches auprès des différentes administrations ou organismes.
- Mettre en valeur et communiquer sur le formidable travail de nos producteurs locaux. Par exemple : dédié au sein du marché du samedi une zone réservée aux producteurs locaux avec une identification visuelle forte (production locale, BIO, ...).
- Être une commune pilote au sein de notre agglomération au niveau de l'agriculture notamment dans le dossier de l'eau agricole pour la mise en place d'un véritable tarif agricole adapté aux besoins de nos agriculteurs.

SOCIAL INTER-GENERATIONNEL

- **Espace d'accueil (Maison solidaire) :**
 - Aide aux démarches administratives ou autres : accueil téléphonique ou physique.
 - Susciter des espaces de dialogue facilitant les contacts et renforcer et adapter l'accueil des personnes en mairie en prenant en compte leur demande dans un délai rapide (deux oreilles à leur écoute et traitement de la demande).



- Recensement des personnes en situation précaire, en difficulté de mobilité, cerner leurs besoins et les accompagner afin qu'elles puissent rester chez elles le plus longtemps possible.
- Favoriser des échanges inter-générationnels : ateliers de couture, cuisine, bricolage, musique ... ou petits services chez les anciens permettant d'obtenir une aide la mairie (passeport jeune).
- Garder une détermination ferme et persévérante pour l'amélioration du quotidien de tous.

PATRIMOINE

- Création d'une base de données numériques du patrimoine immatériel (contes et légendes, chants, coutumes, savoir-faire...) et des photos anciennes du village.

ECONOMIE

- Le village : dynamiser le commerce de proximité
 - Aide à l'acquisition d'un local.
 - Mise à disposition de locaux municipaux disponibles pour de nouveaux commerces
 - Aide aux démarches administratives (avec la CAPG)
- La ZA : en collaboration avec la CAPG
 - Aide au traitement des déchets industriels.
 - Communication au niveau de la mairie sur les entreprises de la ZA.
 - Recherche d'entrepreneurs non présents sur le site pouvant dynamiser la ZA.
 - Aide pour l'obtention de la norme iso 14001 (management environnemental « tri de tous les déchets en fonction de leur catégorie ») aux entreprises qui le désirent.

PIGEONNIER

- Construction (par les habitants ?) d'un pigeonnier communal afin de réguler la population de ces volatiles.



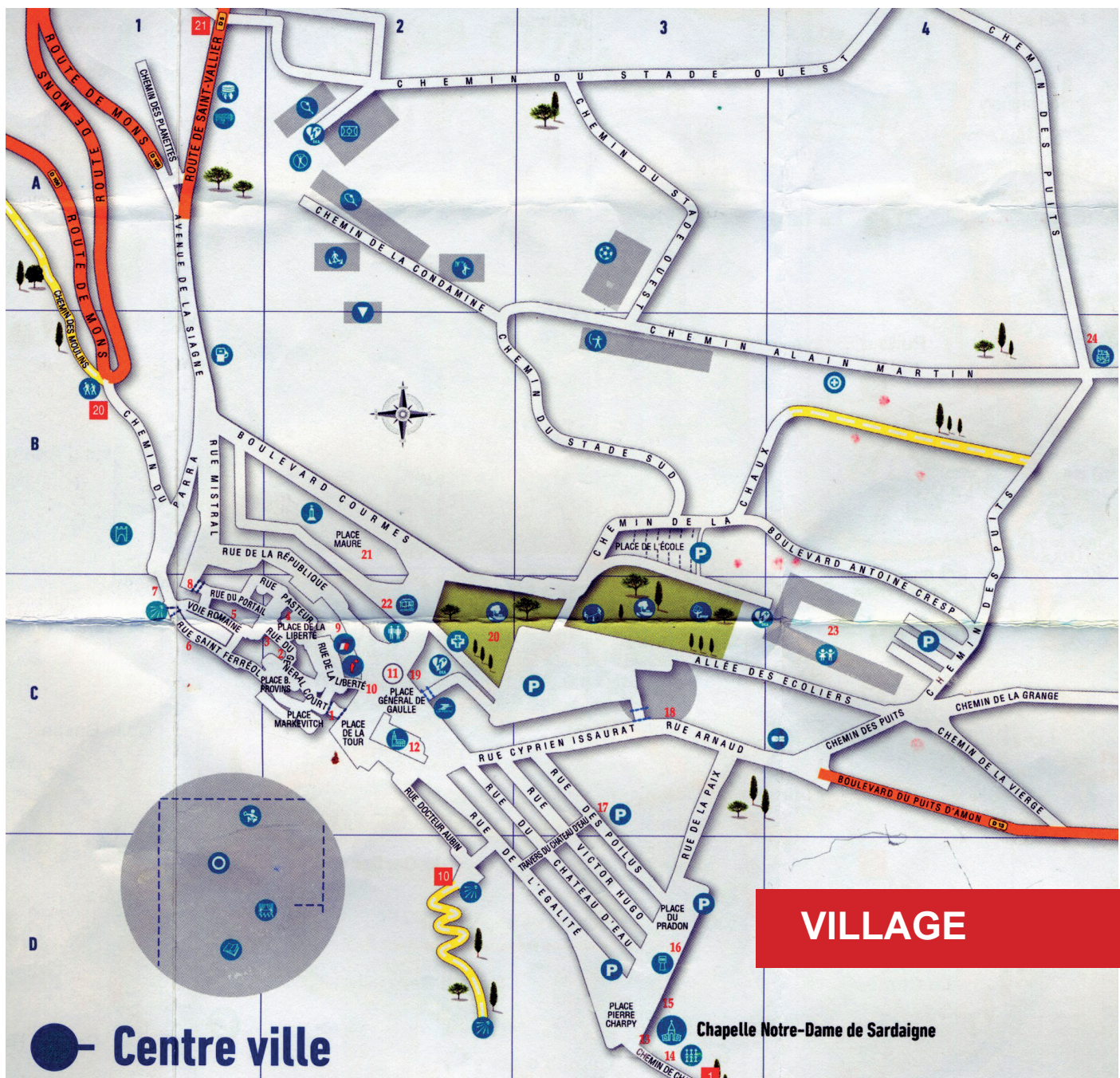
ENVIRONNEMENT

- L'environnement est l'affaire de tous, il est notre bien commun ! Plus que jamais, il est une priorité et un enjeu essentiel pour notre qualité de vie et celle de nos prochains. Il est notre cadre de vie, de voisinage et le support de nombreux enjeux esthétiques, écologiques, économiques et socioculturels au sein du village.
- favoriser les plantes mellifères et laisser le plus longtemps possible la nature en fleur.
 - aider à un jardin, un verger partagé
 - conseiller les projets individuels et collectifs pour des bâtiments bioclimatiques.
 - améliorer l'attractivité du village.
 - embellissement de la place
 - service nettoyage amélioré
 - signalétique mise à jour, plus soignée et plus touristique

Quartiers de Saint-Cézaire

La commune sera découpée en quartiers.
Un référent y sera désigné pour représenter ou seconder le maire.

NORD :	Marie-France LOUET
SUD :	Yohann TANGUY
EST + ZA :	Romain GAZIELLO
VILLAGE :	Valérie PELLERIN
LES VEYANS :	Christian ZEDET avec Didier LANDRO



NORD



G

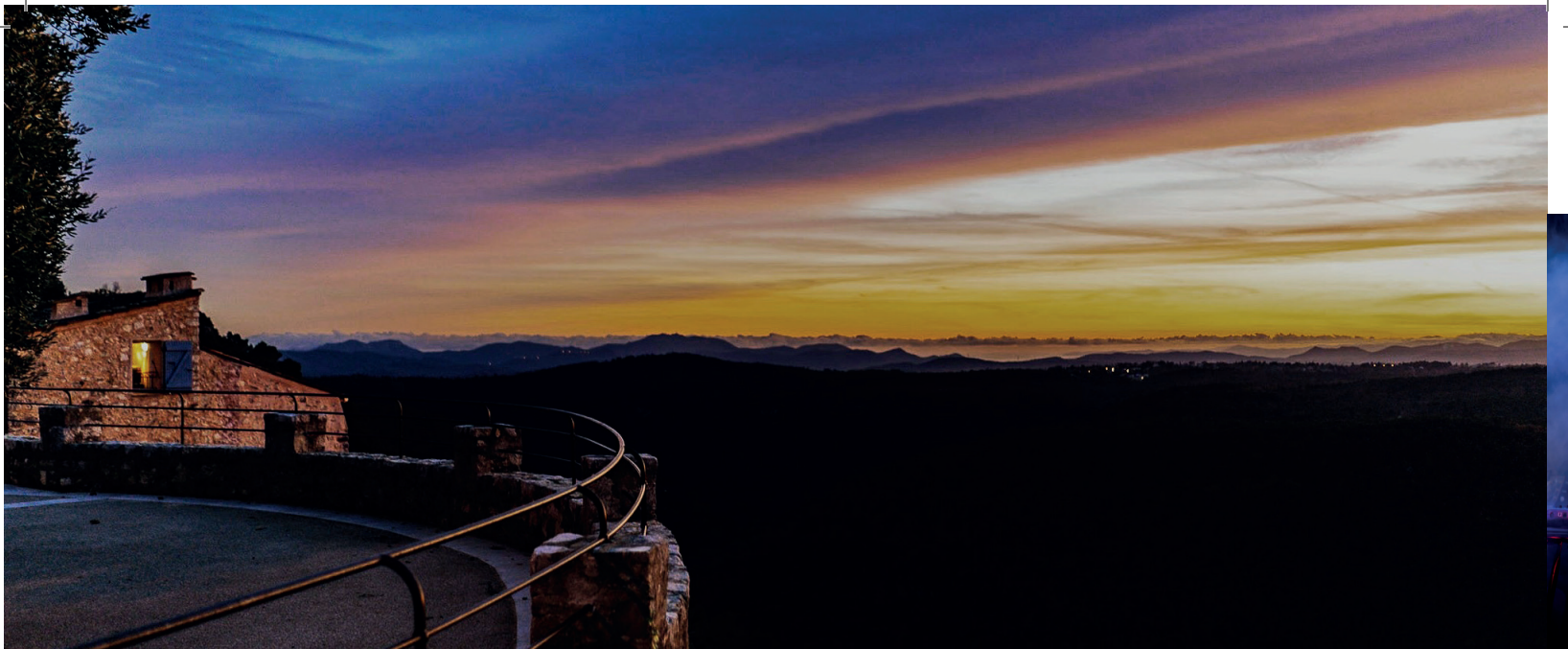
Index de la Commune

ADRECH (chemin et quartier).....E6	COLLE BASSE (quartier de).....G9
ALBERT LAUGIER (chemin).....F7	COMBE (chemin et quartier de la).....G7
AMANDIER (impasse).....F6/F7	COMBE DE GARI (chemin de la).....F6
ARMAS (quartier de l').....F5	CONDAMINE (chemin et quartier).....F6
ASPE (quartier de l').....G8	COSTE (chemin de la).....G6
AUTRAN (place Henri, hameau des Veyans).....H8	COULARETS (chemin des).....G7
BASSINS (chemin et quartier).....E6/E7	COURBON (ch. et quartier du).....G7
BERGERIE DE L'ASPE (ch. de la).....G8	DEFENS (quartier du).....F8
BERGERIS (chemin de).....G7	FAISSOLES (traverse des).....F6
BERNARDS (chemin des).....G8	FOURCHES (ch. et quartier des).....G7
BERNARDS (quartier des).....G8	FOUX (chemin de la).....F5/E5
BLAGUE (quartier de la).....F8	GENETS (chemin et impasse des).....F6
BOIS D'AMON (quartier du).....F9	GOURGS (quartier des).....H8
BRUGAYE (chemin des).....G8	GRANGE D'ALARY (quartier de la).....G8
BRUSQUET (piste DFCl du).....G9	GRANGE DE NIEL (quartier et domaine de la).....F7
BRUSQUETS (quartier des).....G9	GRANGE DE THEAS (chemin de la).....F7
CABRIS (ancien chemin de).....G7/G8	GRANGE NEUVE (chemin de).....E7
CACHADOU (quartier du).....G7	GRANGE NEUVE (quartier de la).....E7
CADASSI (quartier du).....G7	GRANGE RIMADE (quartier de la).....G9
CALANQUETTE (quartier de la).....G9	GRAOU (quartier de la).....F8
CAMIN DOU MUT.....E6	GRASSE (route de).....G7/G9
CAMP CIVIERI (quartier).....F7	GROTTES (route des).....F7/F8
CAMPLONG (chemin de).....E6	LAUVIERE (chemin de).....G9/H9
CANAL BELLETRUD (piste du).....E8	MAUVANS (quartier de).....E8
CAPELES (quartier des).....E6	MONS (ancien chemin de).....F6
CLOS DE QUARTIER (quartier du).....G8	MOULINS (quartier des).....F6
COLLE (chemin de).....G8	PERDIDO (quartier de).....G7
COLLE (quartier de la).....G8	PETIT PUITES (chemin du).....F7

PLAN AUX GROTTES (chemin du).....F7
PLAN DU CONTENT (chemin du).....G8
PLANETTES (chemin des).....F6
PRÉ D'ARDOIN (allée).....G7
PRÉ D'EN PEIROU (chemin du).....G7
PRÉLONG (chemin de).....F7
PRÉ DE BERT (chemin du).....G8
PREMOREL (chemin de).....F7
PRIGNON (chemin du).....F7
PUITS D'EIMA (chemin des).....F6
REDONNETS (chemin et quartier).....F6
SAINTE VALLIER (ancienne route de).....E7
SANTON DU PRE BOUQUET (boul.).....G7
SITELLES (impasse des).....E7
STELE (chemin de la).....F7/G7
TABOSSI (chemin de).....E5/F5
TILLEULS (Traverse des).....F6
TIRASSES (chemin et quartier des).....E5/F5
TRAILLERES (chemin des).....F7
TRAVERSIER (chemin de).....G7
TREILLE (chemin de la).....E6/F6
TUVES (chemin des).....G8
VALLONS (piste des).....E7/E8
VALMOURA (chemin de la).....G8
VEYANS (chemin des).....H8/H9
VEYANS (Hameau des).....H8
VIGNES (chemin des).....F6







La qualité de vie à Saint-Cézaire

Cette page s'adresse à tous les amoureux des charmes de notre village, anciens et nouveaux habitants que nous avons rencontrés en nombre lors de la première partie de la campagne.

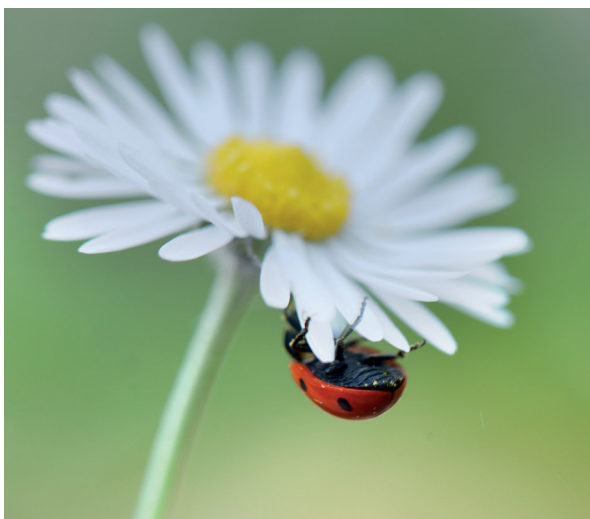
Vous avez choisi notre commune pour différentes raisons, les plus fréquentes étant : le calme, la beauté et la variété de ses paysages, la nature ou encore l'éducation des enfants, la sécurité. Saint-Cézaire est réputé pour sa qualité de vie : son célèbre marché provençal, ses festivités, son point de vue, toutes choses à préserver en œuvrant pour maintenir réellement l'esprit de convivialité. Cependant, certains d'entre vous ont reconnu venir peu au village, faire leurs courses en chemin et ne pas ou peu s'intéresser à la vie locale et encore moins à sa politique...

Et pourtant ! Suivant le candidat qui sera élu, les options pour l'avenir peuvent être très différentes et le village peut perdre beaucoup de ses charmes si nous ne sommes pas vigilants !

La beauté de la nature sur notre territoire demande un encadrement et une application de la législation, par exemple la directive européenne Natura 2000 pour la protection de la Siagne, le partenariat avec le Parc Naturel Régional et la CAPG, la protection de notre patrimoine naturel : restanques, cabanons et murets en pierre sèche...

Le cadre de vie et la tranquillité sont liés à la fois au plan local d'urbanisme (P.L.U.) et à la politique de développement durable qui sera appliquée.

A ce jour, le PLU prévoit la construction, à terme, de 400 logements pour actifs, concentrés au même endroit. Et cela sans les services qui vont avec : agrandissement de la crèche et de l'école en proportion, infrastructure routière adaptée (cf. les fameux bouchons de Peymeinade et St Jacques). A la demande de nos 1300 concitoyens qui se sont exprimés par pétition et de ceux que nous avons rencontrés lors de nos ateliers de campagne, nous réviserons prioritairement ce PLU. Il gardera des logements pour actifs et retraités, en petit nombre proportionnellement aux demandes, incluant des appartements adaptés aux seniors et une crèche pour favoriser le lien intergénérationnel. Bien entendu, leur localisation sera revue car il est hors de propos de créer des « ghettos ».





Pour préserver et améliorer notre cadre de vie, nous prévoyons une véritable politique de transition énergétique et de développement durable avec des mesures d'exemplarité, d'encouragement et d'aide. (Voir l'article consacré).

Beaucoup d'élus se sont contentés d'appliquer uniquement les mesures obligatoires de l'Etat sans jamais anticiper ou alors lorsqu'elles sont plus économiques (éteindre les lumières la nuit). Nous déciderons, avec l'Assemblée citoyenne, quelles sont les premières mesures à prendre.

Dans ce village, la solidarité n'est pas un vain mot et elle s'est amplement manifestée pendant le confinement par de nombreuses initiatives privées.

Cependant, la gestion d'une crise ne s'improvise pas et nous avons la chance d'avoir dans notre équipe des spécialistes de cette question. Cette solidarité est également un des garants de la sécurité : lorsque nous connaissons nos voisins, nous « veillons » plus facilement sur eux ou leur portons aide et assistance si nécessaire.

A Saint-Cézaire, il y a peu de problèmes d'insécurité : c'est un village tranquille ! Pour le garder ainsi, il faut accompagner cette nécessité de prendre soin les uns des autres : chaque quartier aura son référent afin d'être au plus près des problèmes des habitants et de leurs solutions.

Nous avons aussi senti que la communication devait être améliorée et adaptée aux différents publics que comprend notre territoire. Nous y travaillons et le ferons en concertation avec vous.

Toutes nos propositions seront orientées vers le « Bien-vivre ensemble » : reportez-vous à notre programme pour en voir le détail. Nous en établirons avec vous les priorités car qui, mieux que l'habitant, sait ce qui lui tient à cœur et ce qu'il veut protéger ?





Développement Durable : penser global, agir local

Le Développement Durable est une croissance économique qui s'inscrit dans une perspective de long terme. Il intègre les contraintes liées à l'environnement et au fonctionnement de la société.

Selon la définition de l'ONU, « **le développement durable** est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Cette notion s'est imposée à la suite de la prise de conscience progressive, depuis les années 1970, de la finitude écologique de la Terre. Il inclut la protection des écosystèmes rendant la vie possible : eau, terre, air et leur influence sur le climat et la santé en contribuant à la pollinisation des cultures et à la formation des sols et en fournissant des avantages récréatifs, culturels et spirituels.

Le Développement Durable à la mesure de notre village :

Nous ne sommes pas législateurs, ni créateurs de biens, nous avons cependant un cadre de vie, des ressources naturelles (forêts-rivière) qu'il est impératif de protéger pour les générations futures. Notre communauté territoriale se veut à la fois incitatrice et initiatrice de projets, porteuse d'exemples, soutien aux initiatives privées et publiques. Certains de ces projets sont transversaux et seront mis en place par différentes commissions (école, agriculture, urbanisme, économie, tourisme...).

Plusieurs grands domaines d'action :

- **Alimentation** : jardins partagés - soutien agriculture - bio-vergers - amap - achats groupés - circuits courts - restauration scolaire (commission école).
- **Habitat** : famille énergie positive - développer solaire - rénover parc éclairage public.
- **Mobilités durables** : favoriser vélo et covoiturage - location vélo électriques - auto partage.
- **Nature et biodiversité** : protéger nos arbres - protéger zone Natura 2000 (Siagne) - pédagogie.
- **Déchets et économie circulaire** : broyeur - composteur - poules - famille zéro déchets - repair café et recyclerie.
- **Pédagogie et éducation durable** : aide aux associations pour pédagogie.
- **Innovation sociale et citoyenne** : lieu citoyen (Repair café, recyclerie, cabane à dons).



Alimentation

Les jardins partagés seront cultivés en permaculture, par des volontaires, sur des terrains appartenant à la commune et seront réservés aux citoyens n'ayant pas de terrain. Par contre, les personnes intéressées pourront venir s'initier à la permaculture. De même pour les vergers partagés. L'agriculture bio et/ou locale a fait ses preuves pendant le confinement (circuit court). Elle sera soutenue et encouragée (action au niveau de l'eau agricole). Elle sera en lien avec la reprise en main de la restauration scolaire.

Habitat

Au niveau urbanisme, seront facilitées et encouragées toutes les constructions en matériaux durables et à énergie solaire. Le service d'urbanisme aura à cœur d'être à jour de toutes les aides financières et techniques en vigueur. Le solaire sera développé sur les bâtiments publics et privés. Le parc d'éclairage sera progressivement renouvelé. Un challenge « famille à énergie positive » sera lancé. Une brochure sera créée et mise à disposition des agents immobiliers pour informer les nouveaux arrivants.

Mobilité durable

Les déplacements « propres » seront encouragés : pistes cyclables et piétonnes développées, covoiturage organisé et partenariat pour auto-partage de véhicules électriques (partenaire automobile).

Nature et Biodiversité

Protection renforcée de nos forêts. Protection renforcée de la zone Natura 2000 qui inclut la Siagne et ce en partenariat avec les communes varoises. Création d'un parcours ludique « biodiversité ». Soutien à la culture de l'olivier en remettant en culture les terrains en friche.

Innovation sociale et citoyenne

Création d'un lieu citoyen, une maison des solidarités pouvant inclure un « repair café », des ateliers partagés. Installation d'une cabane à dons et étude d'une recyclerie pouvant créer un emploi-solidarité. Création d'une « bourse aux astuces » afin de partager les comportements durables.

Déchets et économie circulaire

Un broyeur mis à disposition des habitants. Installation d'un composteur au village. Lancement du challenge « Famille zéro déchets ». Don de deux poules aux citoyens qui installent un poulailler. Lutte contre les dépôts sauvages et amplitude horaire élargie de la déchèterie.

Pédagogie et éducation durable

La réussite de la transition écologique passe par l'adhésion des habitants. Pour cela, la communication sera renforcée, des conférences avec des spécialistes seront proposées. Une aide particulière sera offerte aux associations qui agiront auprès des enfants et feront de la pédagogie dans ce domaine.

Ces mesures sont des exemples choisis parmi nos propositions et celles des citoyens consultés. Les priorités seront établies par le collectif et réalisées en collaboration avec nos partenaires institutionnels : CAPG, Département 06, PNR, SMIAGE, Région Sud.



Les élections municipales et communautaires

Les conseillers municipaux et communautaires sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français et européens pour une durée de 6 ans. Ce mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à 2 tours et celles du scrutin proportionnel. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal. C'est un scrutin de liste avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Afin de comprendre l'interprétation des résultats, voici comment aurait été calculée la répartition des sièges si ceux-ci avaient été définitifs.

Sièges pour le candidat arrivé en tête : 14 conseillers municipaux sur les 27 (majorité absolue) et 2 conseillers communautaires sur les 3 attribués à la commune.

Le quotient électoral est de : 1757 suffrages exprimés / 13 postes à pourvoir = 135,15

On divise le nombre de voix obtenues par ce quotient et on obtient :

BLANC : 455/135,15 soit 3 postes

PAIS : 313/135,15 soit 2

ZEDET : 500/135,15 soit 3

COULLET : 488/135,15 soit 3

Restent alors 2 sièges de conseillers ; on considère le plus fort reste :

BLANC : 455/3 = reste 151,6

PAIS : 313/2 = reste 156,5

ZEDET : 500/3 = reste 166 soit +1

COULLET : 488/3 = reste 162 soit +1

Voici alors la répartition des sièges aux conseils municipal et communautaire :

LISTE C. ZEDET : 18 conseillers municipaux et 2 conseillers communautaires

LISTE M. COULLET : 4 conseillers municipaux et 1 conseiller communautaire

LISTE C. BLANC : 3 conseillers municipaux

LISTE T. PAIS : 2 conseillers municipaux.

		TOTAUX	BUREAUX DE VOTE				Taux participation %
			1	2	3	4	
Nombre d'inscrits :		3330	826	824	798	882	54,02
Nombre de votants :		1799	473	422	431	473	
Taux d'abstention :		45,98%	42,74%	48,79%	45,99%	46,37%	
Nombre bulletins blancs/vides :		22	7	4	3	8	
Nombre bulletins nuls :		20	10	1	6	3	
Nombre de suffrages exprimés :		1757	456	417	422	462	

N°Ordre	Nom liste	Tête de liste	BUREAUX DE VOTE				TOTAL	%
			1	2	3	4		
1	Saint-Cézaire passionnément	M. Claude BLANC	102	106	119	128	455	25,91
2	Saint-Cézaire plus que jamais	M. Thierry PAÏS	89	69	79	76	313	17,82
3	Avec vous et pour vous	M. Christian ZEDET	137	128	114	121	500	28,47
4	Ensemble pour un Saint-Cézaire d'avenir	M. Maxime COULLET	128	113	110	137	488	27,79
TOTAUX			456	416	422	462	1756	100,00

Analyse

Le nombre d'électeurs qui se sont déplacés a été estimable bien que 20% en dessous de la moyenne des précédentes élections municipales, soit environ 600 votants de moins. Néanmoins bien au-dessus du taux national de participation : 54% contre 44%.

Merci à toutes celles et ceux qui sont venus voter malgré la menace sanitaire que le premier ministre précisait la veille du scrutin. Traditionnellement, le second tour mobilise davantage, si cela se vérifiait (nous pouvons raisonnablement l'envisager) cela représenterait environ 700 électeurs de plus.

Tout reste possible et le 28 juin prochain, vous serez en mesure de choisir celui qui conduira le village pour les six prochaines années.

Au plan national, il y aura un risque de recours à cause des aléas générés par le confinement.

Celui-ci a provoqué de sérieuses inégalités entre les candidats, dans un contexte inédit. De nombreux candidats battus de justesse pourront contester le résultat auprès des juridictions compétentes. En effet, des maires encore en lice ont profité de cette crise sanitaire pour continuer leur campagne électorale alors que leurs adversaires étaient tenus de s'en abstenir ! Ce temps « suspendu » a créé de grandes disparités selon que l'on soit « simple » candidat ou maire sortant...

Une semaine doit normalement séparer les deux tours, essentiellement pour permettre une certaine dynamique et éviter les manœuvres politiciennes, de ce fait, la durée inhabituellement longue de 3 mois est également pointée du doigt car elle a modifié la donne. Certains constitutionnalistes considèrent la sincérité du scrutin comme altérée.

« Souhaitons que la multiplication des recours, le cas échéant, ne perturbe pas une nouvelle fois ce scrutin. »

Le second tour ...

Est-il besoin de rappeler que c'est Maxime Coulet qui a désigné Claude Blanc comme son successeur et œuvré à son élection de maire ; vous m'avez élu sur sa liste, également en qualité de conseiller communautaire. Le président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) m'a ensuite proposé comme vice-président, représentant la commune de Saint-Cézaire.

Vous me demandez souvent pourquoi je n'ai pas démissionné malgré mes désaccords avec le maire, en voici les raisons :

- cette situation n'impactait pas le fonctionnement de la municipalité,
- j'assurais ma mission de remplacement et de représentation du maire lorsqu'il était absent,
- élu par les citoyens, je continuais à apporter mes connaissances et compétences dans mes délégations, malgré des désaccords sur le mode de fonctionnement,
- en démissionnant du conseil municipal j'aurais dû démissionner de la CAPG. Or je souhaitais achever la mise en place de la réserve intercommunale de sécurité civile, véritable outil en matière de gestion des risques et exemple de solidarité ; projet qui m'avait été confié par le président de la CAPG.

L'alliance de Messieurs COULLET et PAÏS

Nous ne critiquons pas une alliance qui fait partie du jeu politique. Néanmoins celle-ci se révèle surprenante à plus d'un titre. Nous vous invitons à lire les documents distribués par Monsieur Païs avant le premier tour ; j'en cite quelques extraits :

- "le maire actuel, « bébé » de l'ex-maire, a le même ego et les mêmes pratiques",
- "après 30 ans d'immobilisme Saint-Cézaire doit plus que jamais rompre avec l'opacité, les querelles qui suivent les embrassades",
- "plus que jamais, le temps est venu de mettre un terme à 30 ans de fausses promesses et d'immobilisme",
- "nous le voyons, l'ancien maire a engendré des « bébés qu'il a initiés à ses méthodes »"
- "méthodes du siècle dernier... vendeurs de rêves".
- **"Attention, un candidat peut en cacher un autre ! Entre les deux tours, gare aux alliances contre nature"**.

Vous avez finalement le choix entre trois listes :

#1. M. Claude Blanc, maire sortant, directeur financier en retraite, dans sa 65^{ème} année.

#2. M. Maxime Coulet, maire honoraire, principal de collège à la retraite, dans sa 90^{ème} année.

#3 M. Christian Zédet, vice-président de la Communauté d'agglomération du pays de Grasse de 2014 à 2020, commandant de sapeurs-pompiers professionnels en activité, dans sa 58^{ème} année.

Rendez-vous le 28 Juin prochain



Charte de l'Élu.e local.e

- #1.** L'élu.e local.e exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
- #2.** Dans l'exercice de son mandat l'élu.e local.e poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
- #3.** L'élu.e local.e veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu.e local.e s'engage à les faire connaître avant les débats et le vote.
- #4.** L'élu.e local.e s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
- #5.** Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu.e local.e s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- #6.** L'elu.e local.e participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- #7.** Issu.e du suffrage universel, l'élu.e local.e est, et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

N'hésitez pas à me contacter : Christian ZEDET
Tél.: 06 41 41 70 66
Web : avec-vous-et-pour-vous.fr





Le 28 juin

Votez Christian ZEDET

pour changer demain Avec Vous et Pour Vous